

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Mardi 7 janvier 2014, 13h30 Espace Avenir

A l'ordre du jour :

- Rôle et nomination d'un commissaire aux comptes (vote)
- Perspectives de l'association, avec en particulier notre installation sur le château de Ladoucette et la création d'un Espace d'exploration et de rayonnement des sciences à Drancy à échéance de quelques années.
- Présentation du bilan prévisionnel 2013 et du budget 2014.

Présents : 6 votants, 2 invités.

Selon l'article 11 des statuts

Article 11 - L'assemblée générale, réunie en session extraordinaire, ne délibère valablement que si le quart des membres électeurs est présent ou représenté.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première réunion, une deuxième assemblée est convoquée au moins dix jours à l'avance, et elle délibère valablement quel que soit le nombre des présents.

Le quorum n'étant pas atteint, une deuxième AGE est convoquée jeudi 23 janvier 2014 à 19h à l'espace avenir, avec le même ordre du jour. Les convocations seront envoyées par mail aux adhérents par voie électronique.

14h. L'assemblée Générale Extraordinaire est levée.